

Séance du 16 mai 2019

Présidence : M. Martino Rizzello, président

Etat des motions et postulats en suspens et demande de prolongation de délais (2019/P11)

Rapporteur : M. Vincent Matthys

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis no 11/2019, du 18 mars 2019, sur l'état de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité, conformément à l'art. 95 du règlement du Conseil communal du 10 octobre 2014, les prolongations de délais :
 - no 01 au 31 mars 2020 pour répondre à la motion de M. Jérôme Christen « En faveur d'une véritable politique foncière à Vevey »
 - no 02 au 31 mars 2020 pour répondre à la motion de M. Jérôme Christen « Pour des toilettes décentes, en suffisance et l'égalité de droits au pipi »
 - no 03 au 31 mars 2020 pour répondre à la motion de Mme Christiane Lavanchy « Pour que les Toveires restent verts »
 - no 04 au 31 mars 2020 pour répondre à la motion de M. Vincent Imhof « Création d'un parking P+R et d'un parc artisanal entre la boucle de Gilamont et le Café du Stand »
 - no 06 au 31 mars 2020 pour répondre au postulat de M. Eric Oguey « Un boulodrome à Vevey »
 - no 08 au 31 mars 2020 pour répondre au postulat de M. Alain Gonthier « Rien ne sert de courir il faut PPArtir à point »
 - no 09 au 31 mars 2020 pour répondre au postulat de M. Alain Gonthier « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique »
 - no 10 au 31 mars 2020 pour répondre au postulat de M. Jérôme Christen « Un espace moderne en béton (skatepark) pour les sports à roulettes à Vevey »
 - no 11 au 31 mars 2020 pour répondre au postulat de Mme Isabelle Jerbia « L'intégration n'est pas une question de nationalité »
 - no 12 au 31 mars 2020 pour répondre au postulat de M. Jérôme Christen « Pour un meilleur soutien aux sociétés locales, sportives, associatives et culturelles et aux événements qu'elles organisent »
 - no 13 et 20 au 30 juin 2019 pour répondre aux postulats de M. Bastien Schobinger « Entretien des routes, où va-t-on ? » et de M. Antoine Dormond « Décibels »
 - no 14 au 31 mars 2020 pour répondre au postulat de Mme Sabrina Dalla Palma Zahar « Vevey les pieds dans l'eau »

Extrait des délibérations du Conseil communal de Vevey

- no 15 au 31 mars 2020 pour répondre au postulat de Mme Isabel Jerbia « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier »
- no 16 au 31 mars 2020 pour répondre au postulat de M. Julien Rilliet « Participation citoyenne et projets d'aménagement »
- no 17 au 31 mars 2020 pour répondre au postulat de Mme Isabel Jerbia « Une aide à saisir »
- no 18 au 31 mars 2020 pour répondre au postulat de M. Dominique Kambale « Moins de plastique, plus de politique »
- no 19 au 31 mars 2020 pour répondre au postulat de M. Henok Gyger « Barrières, sans ceinture de sécurité » ;
2. de considérer comme réglée et de classer la motion suivante :
no 05 « Le wifi public à Vevey, retour dans le futur » de M. Vincent Matthys ;
3. de rayer de la liste des objets en suspens :
no 07 le postulat de M. Jérôme Christen « Un espace pour le Cadratin » ;
4. de classer le postulat de M. Philippe Herminjard « Lisibilité des comptes et des budgets de Vevey » dont le délai est toujours en cours ;
5. de classer le postulat interpartis (UDC, PLR, PS) « Vevey une situation intenable » dont le délai est toujours en cours ;
6. d'accorder une prolongation de délai au 31 mars 2020 pour tous les autres postulats en cours :
- postulat de M. Etienne Rivier « Le Port de plaisance de Vevey vecteur de développement »
 - postulat de M. Vincent Matthys et consorts « Pour que la population veveysane puisse se positionner, à titre consultatif, sur la politique à mener en termes de fusion régionale »
 - postulat de M. Julien Rilliet « A chaque quartier sa maison »
 - postulat de M. Steven Pilet et consort intitulé « Favoriser l'implantation de la monnaie du Léman à Vevey »
 - postulat de Mme Isabel Jerbia « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain »
 - postulat de Mme Isabel Jerbia « Des soins dentaires pour toutes et tous »
 - postulat interpartis « Des zones à 30km/h en toute sécurité »
 - postulat de M. Steven Pilet « L'internalisation des gérances, c'est maintenant »
 - postulat de M. Gilles Perfetta « Plus d'espaces publics »
 - postulat de Mme Isabel Jerbia « Pour un lac sans discrimination ».

Ainsi délibéré en séance du **16 mai 2019**.

Adopté tel qu'amendé à la quasi-unanimité (un avis contraire).

Pour extrait conforme le 17 mai 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président
Martino Rizzello



la Secrétaire
Carole Dind

A blue ink signature of Carole Dind.